

## 1 Contexte et problématique

Le Conseil National de l'Alimentation (CNA) a adopté\* l'avis n°85, *Réflexion pour une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage* en juillet 2020. Cet avis est issu d'une saisine interministérielle du CNA datant de février 2019 et ayant conduit à l'adoption d'un mandat par le CNA. Cette saisine du CNA fait suite aux travaux conduits au cours des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) qui ont permis de mieux cerner les attentes des consommateurs. L'expression de ces attentes a notamment conduit à inscrire dans la feuille de route des EGA 2018-2022 le besoin de mener une réflexion sur l'expérimentation de l'étiquetage des modes d'élevage des animaux.

Un groupe de concertation, présidé par M. Alain Soroste personnalité qualifiée et dont M. Jean-Luc Angot, président du Comité National d'Ethique des Abattoirs, était le vice-président, a ainsi travaillé pendant plus d'un an à l'identification des principes et modalités de mise en œuvre d'une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage.

## 2 Enjeux identifiés

Le secteur de l'élevage se trouve au carrefour d'enjeux importants (développement de l'agriculture durable et du secteur alimentaire, enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs, enjeux liés au bien-être animal en lien avec le bien-être des éleveurs). L'évolution des modes d'élevage est un moteur essentiel pour répondre à ces enjeux. Quant à la question de l'information du consommateur, celle-ci est désormais incontournable. La notion de « consomm'acteur » illustre cette position du consommateur qui souhaite être en mesure de faire des choix correspondant à ses principes et à son éthique.

Afin de mieux identifier les attentes des consommateurs vis-à-vis d'une information sur les modes d'élevage, une consultation préalable électronique a été conduite par le CNA et l'INC (Institut National de la Consommation). L'étude menée a permis d'illustrer des attentes fortes en matière d'informations sur les denrées alimentaires. Les participants ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier d'informations relatives aux modes d'élevage principalement sur la viande et les produits laitiers selon la même méthode que le code des œufs. L'étude montre cependant que l'interprétation de celui-ci n'est pas toujours connue : plus de 50% des répondants fournissent des réponses erronées. Derrière la notion de mode d'élevage plus d'un répondant sur deux identifie prioritairement les critères d'alimentation, d'hébergement et de bien-être animal. Cette étude relève un certain paradoxe :

les répondants expriment à la fois des attentes vers plus d'informations et des difficultés à bien les interpréter, ainsi que des attentes vers moins de labels perçus comme trop nombreux.

Au-delà des enjeux liés à l'information des consommateurs, l'avis du CNA relève également des enjeux de santé publique et appuie l'importance de développer une approche « *one health* ». Le sujet des modes d'élevage est directement concerné par des enjeux liés au bien-être animal et aux impacts environnementaux de l'élevage ainsi qu'à l'expertise scientifique permettant l'évaluation tant du bien-être animal en élevage que des impacts environnementaux de l'élevage pouvant conduire à la fourniture d'une information aux consommateurs. Les enjeux sociaux et économiques sont également primordiaux : le concept du « *one welfare* » implique de penser le bien-être des éleveurs et le bien-être animal comme un tout ; les enjeux liés à une rémunération plus juste des éleveurs et à une meilleure répartition de la valeur au sein de la chaîne alimentaire sont essentiels et font partie des préoccupations des consommateurs. Enfin, conduire une réflexion sur la mise en place d'une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage implique des enjeux juridiques : comment éviter une distorsion de concurrence entre les opérateurs français et ceux des autres pays membres de l'UE et des pays tiers ? Suite à l'expérimentation, l'étiquetage devra-t-il être volontaire ou obligatoire et pourrait-il être obligatoire au regard du droit de l'Union Européenne ?

\* 25 voix pour, 13 contre et 10 abstentions.

La réflexion effectuée sur l'expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage a conduit à questionner ces différents aspects et à tenter d'y apporter certaines propositions via les recommandations formulées.

Les débats menés ont mis en exergue le dissensus sur le périmètre de la réflexion effectuée : les étapes du transport et de l'abattage ont été exclues par la saisine interministérielle. Les échanges ont également conduit à questionner le contenu de l'information (quels critères pour informer sur les modes d'élevage) ainsi que sa forme dans un contexte où les initiatives sont nombreuses. Le dissensus s'est également exprimé sur ces questions.

### ③ Comment peut-on définir la notion de mode d'élevage ?

Les réflexions ayant porté sur les modalités de mise en œuvre d'une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage, le CNA a souhaité préciser au préalable la définition des modes de productions animales, telle qu'entendue dans le cadre des travaux conduits, incluant la notion de modes d'élevages.

#### Définition de modes de productions animales

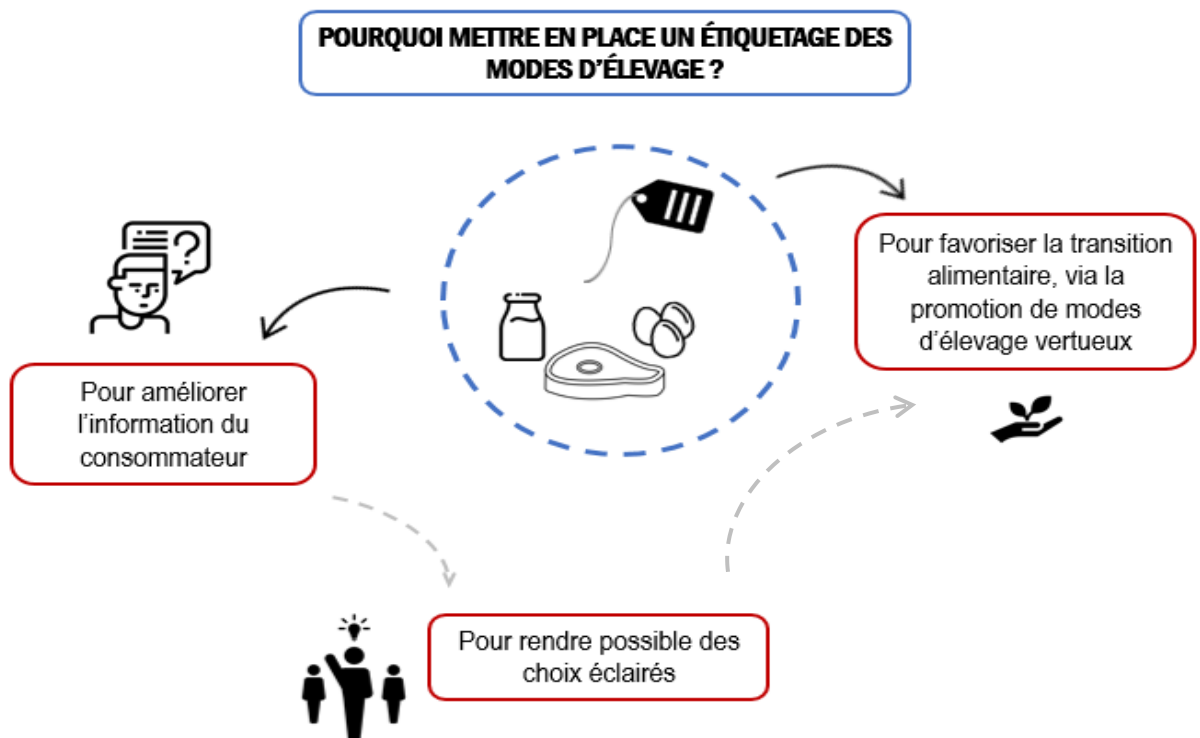
« Pratiques et méthodes mises en œuvre par l'humain pour faire produire (principalement des denrées alimentaires) et se reproduire des animaux, en interaction dynamique avec l'environnement et les territoires.

Sont notamment concernés :

- **les modes d'élevage** mis en œuvre en exploitation agricole, eu égard à la santé et au bien-être des animaux, comprenant, notamment, leur logement et/ou leur parcours, leur alimentation ;
- les conditions de transport des animaux ;
- les conditions d'abattage des animaux.

Il peut s'agir de pratiques et méthodes définies et/ou encadrées par des conduites spécifiques d'élevage, une réglementation, un cahier des charges, un référentiel ou une certification. »

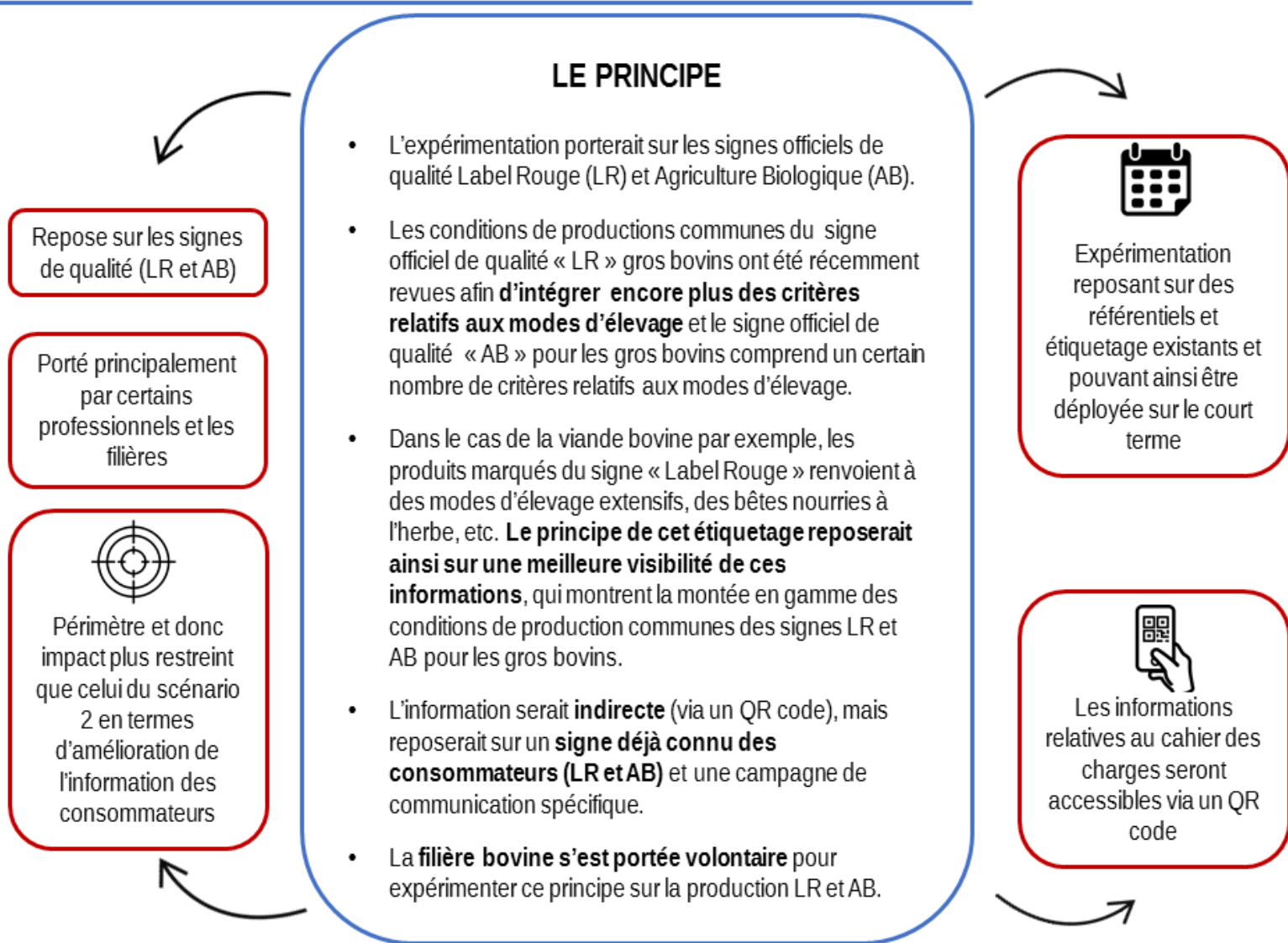
Les dimensions associées à la notion de mode d'élevage sont les suivantes : l'alimentation des animaux, les conditions d'hébergement, les impacts environnementaux, le bien-être animal et la rémunération des agriculteurs.



## ④ Recommandations du Conseil National de l'Alimentation : 2 scénarios pour une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage

Les travaux conduits ont abouti à recommander une expérimentation comprenant un scénario pouvant se dérouler à court terme, informant sur certains modes d'élevage (les signes de qualité) et un scénario « moyen terme », nécessitant l'élaboration d'un référentiel spécifique ou d'une grille de lecture des référentiels existants informant sur les modes d'élevage de l'ensemble des produits d'une même catégorie. Aucun des deux scénarios n'a fait l'objet d'un consensus parmi les membres du groupe de concertation. Des recommandations ainsi que des conditions de réussite et des points d'alerte sont associés à chacun de ces scénarios. Ces éléments ont pour objectif d'éclairer les ministères à l'origine de cette saisine pour la mise en place d'une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage. Les schémas suivants détaillent les grands principes associés à ces deux scénarios.

### SCÉNARIO 1 – Expérimentation d'un étiquetage sur certains modes d'élevage



## SCÉNARIO 2 - Expérimentation d'un étiquetage de tous les modes d'élevage

### LE PRINCIPE

- Les acteurs proposent deux modalités : soit la création d'un **référentiel multifactoriel** (nouveau système d'étiquetage global) **soit la création d'une grille de lecture des référentiels existants** (qui permettrait aux consommateurs de faire la synthèse des systèmes d'étiquetage existants).
- L'une ou l'autre de ces modalités serait conçue et expérimentée sur une catégorie de produits (le lait, la viande bovine ou le poulet par exemple).
- **Tous les produits issus de cette catégorie** (tout le lait, toute la viande bovine ou tous les poulets par exemple) seraient concernés par l'expérimentation de l'étiquetage du mode d'élevage, que ceux-ci soient issus d'une production sous SIQO ou non.
- Ce scénario est ainsi plus proche de l'étiquetage des modes d'élevage qui est actuellement mis en place sur les **œufs**.
- L'information serait **directe** (car renvoyant directement au référentiel relatif au mode d'élevage), apposée sur l'emballage et permettant ainsi de comparer les produits d'une même catégorie entre eux.

Repose sur une nouvelle segmentation du marché

Principalement porté par les ONG, associations de consommateurs et les vétérinaires



Périmètre plus large car l'expérimentation concernerait tous modes d'élevage. Permet de comparer les produits.



Nécessite un protocole engageant en termes de moyen et de temps. Peut être envisagé sur le moyen terme.



Les informations relatives au mode d'élevage seraient affichées sur l'emballage via un affichage spécifique (logo, code, etc.).

Les derniers avis du CNA peuvent être consultés sur le site : [www.cna-alimentation.fr](http://www.cna-alimentation.fr)